Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1918)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: N.B.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A MM. les Caissiers des Sections.

Je prie MM. les Caissiers des Sections de bien vouloir retirer les cotisations pour 1919 **le plus tôt possible et d'en faire parvenir le montant à la Caisse centrale jusqu'au 1er mars 1919 au plus tard.**

Je rappelle que la cotisation annuelle pour les membres actifs est de fr. 10.—, pour les membres passifs de fr. 20.—. Les temps difficiles que nous traversons frappent naturellement aussi notre Société et c'est pour cette raison même que nous prions nos honorés membres passifs, ainsi que nos membres actifs de bien vouloir s'acquitter de leurs cotisations sans retard, afin que la Caisse centrale puisse faire face à ses engagements avec la ponctualité habituelle.

MM. les Caissiers des Sections sont priés de s'en tenir **absolument** au terme du **1er mars 1919.**

Zurich, janvier 1919. S. RIGHINI.

N. B. Ce numéro ainsi que celui de janvier ont subi un retard pour cause de grippe. Nos lecteurs et nos collaborateurs voudront bien excuser ce contretemps. L'appel ci-dessus de notre trésorier central se trouve par ce fait avancé dans ce numéro. *La Rédaction.*

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Section vaudoise. Jadis errante et vagabonde, la section vaudoise est aujourd'hui dans ses meubles, non sans peine, il faut le dire. Son local est sur les hauteurs tranquilles de la Cité dans une vieille maison pleine de charme d'autrefois, et toute odorante pareillement aux vieux clochers. On y monte par un escalier de bois jusqu'aux combles; comme la porte